

<http://ugtg.org/spip.php?article2786>



NON AU LICENCIEMENT ABUSIF

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne mardi 16 septembre 2025

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Pointe-à-Pitre, le 15 Septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NON AU LICENCIEMENT ABUSIF DE NOTRE CAMARADE JOSEPH JEFFERSON !

Nouvelle attaque contre les droits des Travailleurs de la Sécurité Privée

L'UGTG dénonce avec la plus grande fermeté le licenciement brutal et abusif de notre Camarade Joseph JEFFERSON, Agent de sécurité depuis plus de 17 années, affecté sur le site de la CAF de Guadeloupe.

Le 26 Août 2025, la Société EGIS a procédé à son licenciement pour faute grave, à la suite d'une mise à pied conservatoire et d'un entretien préalable ; or, les griefs invoqués sont vagues, non datés, non prouvés et aucune pièce justificative n'a été produite.

La vérité : un travailleur exemplaire

€ Joseph JEFFERSON, 55 ans, a consacré sa vie professionnelle à la sécurité des personnes et des biens. € Il dispose d'une ancienneté irréprochable de plus de 17 ans. € De nombreuses attestations de collègues, d'usagers, d'anciens responsables et employeurs confirment son sérieux et son professionnalisme.

Une procédure violente et destructrice

ð Cette décision brutale met en péril sa carrière dans une profession réglementée par la carte professionnelle CNAPS. ð Elle aggrave également sa situation familiale et financière. ð C'est une attaque injuste et disproportionnée contre un travailleur exemplaire et contre tous les salariés de la branche.

Un climat social dégradé et une répression antisyndicale

Ce licenciement abusif s'inscrit dans une stratégie plus large de la société EGIS, visant à faire taire toute contestation.

Le climat social est en voie de dégradation sur plusieurs sites stratégiques (CAF, IEDOM, Banque Caisse d'Épargne, OFII, LADOM, Marimax, Pommez Capesterre-Belle-Eau, Pommez PetitBourg).

La direction de la société EGIS n'en est pas à son coup d'essai :

- L'année dernière, l'entreprise a refusé de verser l'intégralité de l'indemnité de licenciement d'un de nos camarades
- aujourd'hui décédé - à sa famille.

Le dossier est actuellement en jugement devant le Conseil de Prud'hommes de Pointe-à-Pitre.

- Lors du renouvellement de son Comité Social et Économique (CSE), EGIS a multiplié les manoeuvres pour écarter l'UGTG et entraver la représentation des salariés.

.../...

U. G. T. G. Secteur des Agents de la Sécurité

Ces pratiques illustrent une volonté délibérée de réprimer l'action syndicale et de cibler les salariés, affiliés à l'UGTG, et disposant d'une forte ancienneté. L'UGTG exige :

1. La réintégration immédiate de notre Camarade.
2. Le respect du Code du Travail et de la Convention Collective Nationale de la Prévention et Sécurité.
3. La fin des pratiques abusives et discriminatoires de l'employeur EGIS.

APPEL À LA MOBILISATION

L'UGTG appelle l'ensemble de ses adhérents et militants à se tenir prêts pour les mobilisations à venir, afin de défendre les droits des travailleurs, exiger la réintégration de notre camarade Joseph JEFFERSON et mettre un terme aux pratiques antisociales et antisyndicales de la société EGIS.

NON AUX LICENCIEMENTS ABUSIFS !

JUSTICE POUR JOSEPH JEFFERSON !
SÉKIRITÉ : DIGNITÉ POU TRAVAYÈ !

Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG, Le Responsable du SECTEUR
Loris YEPONDE (Contact : 06.90.71.02.32)